

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

février 2012

globule rouge

INFO

UN QUINQUENNAT DE CASSE ET DE REcul SOCIAL !

En effet, le quinquennat qui se termine enfin aura été sans conteste celui d'un formidable recul dans les domaines de la santé et de la protection sociale. Le niveau tristement record du renoncement aux soins en témoigne.

Cette casse prend aussi le visage de la mise en concurrence permanente, celui des partenariats publics privé (les PPP) dont l'exemple emblématique est le scandale de l'hôpital Sud-Françai-

lien. Il est vraiment indispensable d'en finir avec ce détricotage violent et systématique de la protection sociale pour notre pays et son peuple.

Oui, une autre politique de santé et de protection sociale réellement solidaire est possible !

Il faut vraiment faire autrement, pas s'accommoder de demi mesure ou de simples aménagements qui ne

remettraient pas en cause les reculs subis.

Il faut une proximité avec un vrai maillage du territoire avec des hôpitaux, des centres de santé, de la médecine libérale en secteur unique.

Il faut le développement du service public avec en particulier un pôle public du médicament intégrant au moins une entreprise publique de la recherche, de la production, de la distribution.

Il faut établir le départ à 60 ans en retraite à taux plein avec des dispositions pour une prise en compte de la pénibilité.

Il faut un système traitant de l'égalité d'accès, de

l'universalité. Nous sommes pour le remboursement à 100% par la Sécurité sociale.

Nos propositions sur le financement permettent d'assumer ces propositions ambitieuses mais indispensables pour notre pays.

Oui, l'Humain d'abord n'est pas qu'un slogan, c'est un choix politique !



hommage du PCF à Ambroise Croizat le 17 février 2012

la
prochaine
réunion
de la
commission

**Santé
protection sociale**

se tiendra

le 4 avril

de 9h à 12h

au CN du PCF

merci de confirmer

la participation

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

13 JANVIER

LE MÉDICAMENT RÉVOLTÉ !

Lors du colloque tenu par la commission en partenariat avec le groupe CRC du Sénat, la colère et la détermination étaient au rendez-vous face au représentant de la chambre patronale des industries du médicament, parfois assez provocateur au demeurant. C'était le cas de syndicalistes de ce secteur, mais aussi de représentant-e-s d'associations de malades exigeant une reconnaissance de la responsabilité des fabricants.

Au-delà de cette colère, le colloque a montré la pertinence de nos propositions, notamment sur le pôle public du médicament, avec au moins une entreprise publique sur chaque segment : recherche, production, distribution des médicaments ; mais aussi sur les aspects de développement durable, sur les réalités des génériques, etc.

Le numéro spécial de *Globule rouge* sur la politique du médicament est plus que jamais d'actualité. Il n'est pas périmé et n'a pas de date de péremption, à consommer sans limitation !

le 4 avril, pour une protection sociale solidaire !

**le PCF a décidé d'organiser un colloque
le mercredi 4 avril, de 13h30 à 18h
au CN du PCF, place du Colonel-Fabien à Paris**

Il s'agit de prendre le temps de l'échange sur l'étendue de l'œuvre d'Ambroise Croizat et son actualité. Nous aurons aussi un large temps sur les propositions alternatives pour une protection sociale solidaire. Enfin, nous voulons prendre l'initiative d'un appel large et unitaire pour la défense et la promotion de la protection sociale.

Les attaques sans précédent du pouvoir actuel montrent si besoin était l'importance d'un tel sujet.

Les forces de gauche, le mouvement syndical, associatif et mutualiste sera bien évidemment invité. Ce sera un événement dans la campagne.

Faites connaître la date, prenez vos dispositions pour y participer.

**BUREAU
DE PRESSE
DU PCF**

communiqués

SARKOZY

le massacre de la protection sociale comme seule ambition

Le président de la République a dévoilé hier une partie de ses objectifs : se débarrasser de la protection sociale à la française.

Derrière le paravent de la compétitivité, il décide non seulement d'exonérer la totalité des cotisations familiales pour les salaires allant jusqu'à 2,1 fois le SMIC, mais aussi d'augmenter la TVA à 21,6%. Quelle entourloupe !

La fiscalisation du financement de la protection sociale n'est pas la solution. Au contraire, il faut revenir à un financement adossé au travail qui est le lieu de la création de richesses.

Il faut faire cotiser les revenus financiers à la même hauteur que les revenus du travail et non faire miroiter pour le mois d'août une très hypothétique taxe sur les transactions financières à hauteur de 0,1%.

La machine de guerre contre le monde du travail est lancée par le président-candidat. La déréglementation du dialogue social avec la primauté sur la loi donnée à des accords d'entreprise est un cadeau attendu depuis longtemps par le patronat.

La gauche doit être l'alternative forte et crédible à ce massacre programmé.

Avec plus de 300 000 exemplaires vendus, le programme du Front de Gauche, *L'humain d'abord*, en est la pierre angulaire.

Paris, le 29 janvier 2012

AUTISME / PROJET DE LOI une ingérence totalitaire

Le PCF dénonce la campagne actuelle visant à interdire, par une proposition de loi, toute référence à la théorie psychanalytique dans le traitement par les équipes de pédopsychiatrie, des troubles autistiques. Cette campagne manie l'amalgame entre certaines outrances de certains psychanalystes et la psychanalyse en tant que corpus scientifique apportant un éclairage fondamental dans l'appréhension de l'inconscient. Elle s'appuie également sur un désarroi réel de nombreuses familles qui ont le sentiment d'être abandonnées par la psychiatrie qui ne répond pas toujours à leurs besoins.

Le PCF rappelle, comme pour toute discipline médicale, son attachement au principe qui veut d'une part que toute équipe de soins ait le droit de se référer au cadre thérapeutique de son choix, et d'autre part, que le patient puisse avoir le choix de son praticien. Cette proposition de loi, constitue de ce fait une ingérence totalitaire inadmissible dans le champ de la médecine.

Le PCF estime que derrière cette attaque s'en cache une autre plus fondamentale contre une certaine conception de la psychiatrie qui considère que ce qui soigne c'est avant tout le relationnel. Or, les tenants de cette campagne prônent un traitement des troubles psychiques centré essentiellement sur la normalisation des comportements de ces sujets par un traitement chimiothérapeutique associé à des méthodes éducatives.

Pourtant, l'immense majorité des personnes en souffrance psychique et leur entourage attendent avant tout un accompagnement relationnel et non une prise en charge normative centrée sur le symptôme.

Le PCF entend poursuivre son action pour engager une rénovation de la psychiatrie, pour une psychiatrie humaniste centrée sur le soin relationnel qui n'abandonne pas les patients par faute de moyens.

Paris, le 13 février 2012

LORRAINE

Le 18 février, plus d'une quarantaine de camarades, dont l'essentiel avait un mandat électif soit local soit régional, était réunie dans une des salles de réunion du conseil régional de Lorraine à l'initiative du comité régional du PCF, dans le cadre des formations du CIDEFE.

La matinée a consisté, tout d'abord, à une présentation succincte des aspects politiques du cadre législatif actuel sanitaire et médico-social. Il s'agissait principalement de décrire les attaques de la loi *Hôpital, patients, santé, territoires*.

Dans un second temps, les grands axes des propositions alternatives en la matière du PCF et du Front de gauche ont été déclinées.

Différentes notions ont été explicitées et développées, comme celle de prééminence du service public dans notre projet, d'universalité de la protection sociale

UNE MATINÉE STUDIEUSE !

solidaire, de la promotion du remboursement à 100% par la Sécurité sociale des soins prescrits, de l'abrogation des lois de recul social comme HPST, celle de juillet 2011, celles portant la T2A, etc., celle du pôle public du médicament avec une entreprise publique de la recherche, la production et la distribution du médicament ; la démocratie tant en interne des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, mais aussi une vraie démocratie participative partant des besoins des ayant-droit à la santé et exerçant un contrôle démocratique de la réponse à ces besoins.

Plusieurs exemplaires de l'ouvrage collectif : *Une santé et une protection sociale solidaires* » ont été diffusés.

La satisfaction paraissait au rendez-vous à l'heure du repas en commun.

Une belle initiative à reproduire sans modération.

parole d'élue

un autre financement de la Sécurité sociale pour réduire son déficit



par Laurence Cohen
sénatrice du Val de Marne
conseillère régionale
Île-de-France

L'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale a été l'occasion d'une immersion brutale dans la réalité politique de la Haute Assemblée pour la nouvelle sénatrice que je suis. La bataille que notre groupe a menée, avec l'ensemble de la gauche, a permis de faire la démonstration qu'un autre financement était possible.

Alors que depuis que Nicolas Sarkozy est au pouvoir, il n'a cessé de démolir notre système de santé et de protection sociale, nous avons notamment obtenu le vote de plusieurs de nos amendements pour réduire le déficit de la Sécurité sociale dans l'intérêt des Français-e-s : suppression des exonérations de cotisations sociales portant sur les heures supplémentaires, accroissement de la taxation sur les retraites chapeaux, les stock-options, ou encore les bonus des traders. Une mesure importante sur le conditionnement des exonérations de cotisations sociales au strict respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes a également été votée tout comme la suppression du doublement de la taxe sur les contrats mutualistes solidaires, cet impôt santé totalement injuste.

Au final, le Sénat aura permis le gain de 5 milliards de recettes nouvelles, soit

une réduction de 30% du déficit de la Sécurité sociale pour 2012.

Cette bataille menée par les sénatrices et les sénateurs du groupe CRC est le prolongement des luttes menées par les hospitaliers, les personnels de santé, les usagers qui souhaitent la mise en œuvre d'un grand service public de santé et de protection sociale et la préservation de cet acquis de justice et de solidarité, hérité d'Ambroise Croizat. C'est, pour une part, la traduction de propositions portées par la commission *Santé/ protection sociale* de notre parti.

Même si l'Assemblée nationale s'est empressée de détricoter toutes les avancées obtenues au Sénat, nous avons contribué à démontrer, dans la mesure où nous réussissons à pénétrer dans les foyers, que les choix politiques président aux choix économiques et non l'inverse. Nous avons ainsi concouru, à la place qui est la nôtre, à rendre lisible et crédible le programme du FDG dans sa partie financement de la protection sociale.

C'est là un point d'appui indéniable pour nos candidates et candidats aux législatives, tout comme une contribution à renforcer le poids et la crédibilité de notre candidat, Jean Luc Mélenchon, à l'élection présidentielle.

LA FIÈVRE MONTE

PCF 92

UNE FÉDÉRATION MOBILISÉE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LA SANTÉ

CPAM : depuis plusieurs semaines, la direction de la Caisse primaire d'Assurance Maladie a annoncé vouloir fermer 19 centres de proximité de la Sécurité Sociale dans les Hauts-de-Seine.

Plusieurs sections du PCF et/ou collectifs locaux du Front de gauche ont lancé une bataille contre la fermeture de leur centre de Sécurité sociale. Partout où une pétition a été initiée, comme à Meudon, Suresnes, Antony... le succès a été immédiat auprès de nos concitoyens.

En accord avec nos partenaires du Front de gauche 92, un temps fort de mobilisation a été organisé le jeudi 9 février à 17h30 devant la CPAM 92 à Nanterre.

Plusieurs élus dont B. Gonthier-Maurin, N. Garcia et Pascale Le Neouannic ont adressé un courrier au président de la CPAM lui demandant de recevoir une délégation de représentant-e-s du FDG 92 à cette occasion.

à Nanterre



mobilisation salarié-e-s, usagers, élu-e-s pour l'hôpital de Nanterre

Une délégation porteuse des 6000 premières signatures de la pétition du Comité de défense et de modernisation de l'hôpital de Nanterre, personnels, élus dont la députée Jacqueline Fraysse, usagers, a été reçue au ministère de la Santé mardi 7 février.

Au bout de près de deux heures d'entrevue, le maire de Nanterre, Patrick Jarry, a déclaré que la mobilisation avait permis de commencer à ouvrir une vraie discussion.

Le comité de défense s'est réuni à nouveau le 15 février afin d'envisager les suites de l'action.

les cocos dans les collectifs locaux

DÉFENSE DES CENTRES DE SANTÉ

une coordination en développement

La Coordination de défense des centres de santé s'est réunie le samedi 18 février.

La réussite de l'initiative prise le 8 février dernier par l'Intersyndicale, qui a fortement interpellé la FNMF et la FMF sur leur responsabilité dans la situation dramatique que vivent les centres de santé des

Bouches du Rhône, comme ceux de l'Île de France ou des Ardennes, a été soulignée. Cette situation est bien structurellement ancrée dans la remise en cause du code de la Mutualité et la mise en concurrence de la partie assurancielle du livre II, séparée de celui des œuvres sociales.

Les politiques présents à cette table ronde, à l'exception du Front de gauche, n'ont pas apporté de réponses concrètes à l'avenir des centres de santé, misant plus sur le libéral et les Maisons de santé.

Cette situation des centres mutualistes gagnent peu à peu les centres gérés par d'autres gestionnaires.

Il faut donc travailler à redéfinir un cadre juridique, institutionnelle et économique des centres de santé pour qu'ils puissent être pérennes, se développer et répondre à leur missions.

La coordination doit plus et mieux travailler à une base conceptuelle de l'approche des centres de santé, une réelle mise en organisation, et lancer des initiatives propres.

Il est ressorti de la réunion les points suivants :

- faire une déclaration de notre Coordination allant jusqu'à notre exigence d'une nouvelle Loi pour les centres de santé, à diffuser aux usagers comme aux professionnels
- lancer un appel aux élu-es et aux candidats sur la place et le rôle des centres de santé, sur les moyens de les pérenniser aux regard de leurs missions
- organiser début avril dans le 13ème arrondissement, mairie de Paris, un débat sur l'avenir des centres de santé
- élargir notre coordination, en rassemblant plus de comités.
- participer à Notre santé en sanger es-qualité.

Enfin, nous proposons de travailler rapidement à la création d'un logo de notre coordination, pour qu'il figure sur tous les matériels des comités locaux qui souhaitent adhérer à notre comité pour l'instant informelle, qu'il faudra formaliser.

Dr Fabien Cohen